

D'autres solutions existent...

Pour financer le droit à la retraite à 60 ans,
la CGT propose :

- Un plan de création d'emplois publics notamment dans la santé, l'environnement, les collectivités locales.
- Une indexation des pensions sur les salaires et non sur les prix.
- L'ouverture de négociation pour l'augmentation de l'ensemble des salaires des fonctionnaires.
- L'égalité salariale entre les femmes et les hommes car les filières professionnelles féminines sont sous payées à qualifications et missions identiques.
- L'intégration des primes dans le traitement indiciaire.
- La prise en compte des années d'étude pour le calcul de la retraite.
- Soumettre à cotisations sociales les dividendes et supprimer les aides publiques aux entreprises sans conditionnalité ou contrepartie.

Les changements de calcul pour la retraite sont difficilement mesurables pour la très grande majorité des salariés car toujours reportés dans le temps. C'est le piège de la progressivité des mesures. C'est la fameuse clause du grand-père.

Alors dès maintenant, agissons avant qu'il ne soit trop tard !

AMPLIFIONS LE MOUVEMENT
NOUVELLE MOBILISATION
MARDI 31 JANVIER - 14h
PLACE DE LA LIBERATION
DIJON

